

La Valeur de la science. Pourquoi évaluer la recherche ?

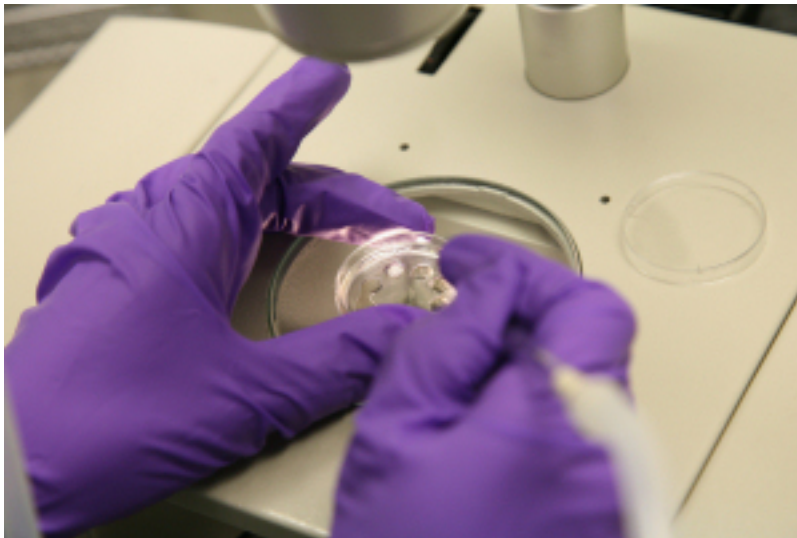
À l'heure où semble se développer une véritable culture de l'« évaluation » (le terme est pratiquement encadré par « compétence » et « excellence » dans le manuel du parfait petit gestionnaire contemporain), le monde universitaire doit-il se mettre au diapason de la logique des entreprises ? Et s'il faut évaluer la recherche, quels objectifs peut-on légitimement fixer à cette évaluation ? Selon quels critères doit-elle être menée ? Jusqu'à quel point ces critères doivent-ils être uniformes ? Qui seront les experts chargés de cette évaluation ? Un colloque international organisé à l'ULg, en présence des autorités universitaires, a permis de réfléchir à ces questions essentielles.



Retour sur un colloque prospectif

Stimulant et épineux programme que celui du colloque organisé, les 10 et 11 décembre derniers, par un contingent à forte coloration lettrée de membres du personnel scientifique de l'ULg. À l'origine de ces journées, le projet rectoral de réforme visant à scinder les flux de ressources entre l'enseignement (qui conserverait son organisation en facultés) et la recherche (qui se verrait placée sous la tutelle de nouveaux instituts ou, plus exactement, « secteurs »)¹. Présenté en octobre 2008, motivé par une volonté d'« accroître les performances en recherche de l'Université », de « stimuler de nouveaux domaines et la transdisciplinarité » et de « faire progresser la qualité et l'attractivité internationale », ce plan de réorganisation des deux activités principales du personnel académique et scientifique de l'Université passe notamment par une évaluation de l'enseignement et de la recherche. Les modalités de ces processus

d'évaluation (qui restent encore à définir mais trouvent déjà une première concrétisation dans la mise en place de la plateforme ORBI2, constituent l'un des points les plus sensibles de ce projet.



À coupler à cette réforme interne, la récente introduction, au sein du Fonds National de la Recherche Scientifique - dont le Président actuel n'est autre que M. Bernard Rentier, Recteur de l'ULg -, d'une nouvelle procédure d'évaluation, présentée comme « plus proche des standards européens et internationaux », plus à même de « servir la communauté scientifique » et d'« améliorer la transparence du processus »³, on comprend que les raisons et enjeux de ces chamboulements posent question aux principaux intéressés. Parmi ceux-ci, plusieurs ont donc proposé d'organiser un espace de débat, prenant corps sous la forme d'un colloque articulant communications, discussions et table ronde, et permettant de confronter l'opinion des différents acteurs directement concernés, d'un point de vue ou de l'autre, par cette question.

Plutôt que de traiter uniquement des modifications institutionnelles actuelles, ces deux journées ambitionnaient d'interroger la problématique générale de l'évaluation de la recherche, en refusant de considérer cette opération comme évidente et de la tenir comme la conséquence logique et irrémédiable d'une conjoncture tendant de plus en plus à transformer l'ancienne « République des savants » en un « marché de la recherche ».

Amené à ouvrir ces journées de réflexion, Jean-Pierre Bertrand, Doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'ULg, relevait d'emblée, en s'appuyant notamment sur les travaux de Christophe Dejourné qui ont souligné certains effets pernicieux de l'évaluation dans le monde du travail, la complexité d'organiser une procédure d'évaluation scientifique. Pointant les travers d'une uniformisation multidisciplinaire des outils servant cette dernière en prenant pour exemple les failles inhérentes aux systèmes de classement des revues - décortiqués plus tard par Claire Lemercier, chargée de recherche au CNRS et membre du comité de rédaction de Revues.org -, Jean-Pierre Bertrand appelait de ses vœux la

prédominance de la considération, dans ces procédures, du qualitatif sur le quantitatif.

Michel Blay, spécialiste de l'Histoire des sciences à l'âge classique (CNRS), prolongeait cet argument en distinguant *évaluation* et *mesurage* : si la première, consistant en une lecture collégiale et contradictoire par les pairs, semble indiscutablement légitime, elle cède fréquemment la place, dans les faits, au second, qui s'apparente davantage à une comparaison générale d'éléments, sur la base de critères communs (les *rankings* et autres facteurs d'impact). Selon M. Blay, ce recours systématique au mesurage présente notamment le défaut d'imposer, implicitement, un consensus autour d'une « science moyenne », qui déplacerait ses objectifs de recherche de la vérité vers une approche d'un certain juste milieu en matière de productivité et de rentabilité.

Sophie Pochic et Cédric Lomba, sociologues au CNRS, apportaient un éclairage différent sur la question, en prenant pour objet d'investigation l'évaluation en entreprise : proposant un historique de l'évolution des systèmes de classement au sein de cet univers, les deux chercheurs remarquaient que, au tournant des années 1970, l'évaluation sur la base des seuls critères d'ancienneté et de diplôme posaient problème aux évalués. Dans le milieu des cadres, par exemple, l'évaluation est réclamée par les intéressés, fréquemment persuadés d'être bien classés. Mais ce qu'ils considèrent comme une hiérarchie méritocratique est souvent source de déception, les indicateurs d'excellence développés par les évaluateurs se voyant quelquefois évincés au profit de règles officieuses censées équilibrer les collectifs (pour le dire simplement, un bureau de « jeunes loups » très qualifiés et concurrents peut s'avérer moins productif qu'un groupe dynamisé par une certaine convivialité). Manière de double discours, en somme, qui peut se comprendre dans les faits, mais qui gagnerait à être clarifié, en remplaçant les différentes formes d'entretiens individuels développés par les entreprises, censés révéler en quelques instants les qualités et défauts des candidats, par une évaluation de l'individu en situation de travail. Cette dernière formule s'avérerait matériellement coûteuse, mais elle permettrait, par un retour à un système d'évaluation par les pairs (largement plébiscité au cours de ce colloque), de tendre vers un regard critique plus objectif.

1 Les membres de l'Université de Liège peuvent consulter le texte de mise en place de ce projet à l'adresse : <http://projet-pour-ulg.intranet.ulg.ac.be/>

2 Voir la plateforme <http://orbi.ulg.ac.be/>

3 Voir

http://www1.frs-fnrs.be/index.php?option=com_content&view=article&id=353%3Assh&catid=44

Posant un regard sur sa propre trajectoire dans le domaine des sciences (astro)physiques, Jean Surdej, professeur à l'Université de Liège, interrogeait

pour sa part l'évolution des conditions de travail du chercheur, qui, dans certains cas, découragent les nouvelles recrues. Dénonçant notamment la lourdeur administrative qui, dès le doctorat, s'abat sur les chercheurs, M. Surdej en appelait également à une évaluation transparente et éloignant au maximum les conflits d'intérêt, en encourageant le recours - prévu par la réforme du F.N.R.S. - à des experts étrangers (sans préciser toutefois quelles instances participeraient idéalement à l'élection de ces experts), et insistait sur l'importance du caractère positif de cette évaluation (qui devrait viser l'amélioration des dossiers incomplets, et encourager les bons candidats).



Jean-Pierre Jaspard, ingénieur et professeur en sciences appliquées à l'ULg, revenait quant à lui sur la différence entre la recherche fondamentale et sa récupération par les entreprises. Insistant sur la mission anticipatrice de la recherche, M. Jaspard soulignait l'importance de la prise en compte de cette caractéristique souvent négligée : si l'évaluation est, par la force des choses, nécessairement tributaire du contexte dans lequel elle s'inscrit, les évaluateurs doivent pouvoir tenir compte de la relativité de l'ici-maintenant et, quelquefois, s'en départir. M. Jaspard illustre cette prise de position en prenant l'exemple d'un dossier de recherche sur la robustesse des matériaux, jugé inintéressant au seuil des années 2000, mais obtenant comme par miracle un financement après les attentats du 11 septembre 2001.

L'après-midi s'ouvrait par la conférence de Claire Lemerrier, centrée sur le cas particulier de l'évaluation des revues. Nuançant une position qui consisterait à rejeter en bloc les informations bibliométriques, Mme Lemerrier distinguait dans un premier temps ce que les statistiques permettent de mettre au jour (la capacité de tel chercheur à cosigner des articles ou à s'expatrier, par exemple) des problèmes qu'elles peuvent poser (les indicateurs de citation de tel article ne tiennent pas forcément compte du fait qu'un article est cité pour être démolí, par exemple). La seconde partie de l'exposé proposait un retour pratique sur la question des classements des revues scientifiques - dont l'arbitrarité a souvent été discutée. En contrepoint d'un usage strictement mécanique des indices

bibliométriques, la conférencière présentait les modes de fonctionnement interne du Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo), dont le mot d'ordre est de garder à l'esprit que les différents indicateurs chiffrés ne doivent pas éclipser la discussion au cas par cas.

Dans la lignée de son essai cosigné avec Stéphane Legrand⁴, l'intervention de Guillaume Sibertin-Blanc (Université de Toulouse-Le Mirail) entendait discuter le projet rectoral de l'ULg. Refusant l'illusion d'une évaluation de la recherche tout exogène et liée à une récente logique néolibérale, Sibertin-Blanc précisait qu'il s'agissait d'une opération finalement réalisée depuis toujours, au sein même des départements, par les chercheurs s'interrogeant sur leurs pratiques et celles de leurs pairs. Ceci posé, le philosophe, volontiers polémique, réfutait la nécessité de distinguer recherche et enseignement, arguant notamment que le second participait assurément de la première puisqu'il consiste essentiellement en une forme de vulgarisation. Sibertin-Blanc poursuivait en évoquant le risque de voir les individus pris dans un tel système d'évaluation privilégier l'un des deux pôles au détriment de l'autre, ce qui impliquerait, à terme, la création de carrières uniques et sclérosées, perdant définitivement les intérêts et les apports de l'un ou l'autre des deux pans inhérents au statut actuel de l'enseignant-chercheur.

Enfin, la dernière communication de la première journée était présentée par Philippe Büttgen (CNRS), qui réussissait brillamment la difficile épreuve de décortiquer le discours sarkozyste sans tomber dans la caricature. M. Büttgen mettait élégamment en lumière la façon dont le président français avait convaincu ses concitoyens d'une nécessaire culture de l'évaluation par le développement d'une rhétorique aussi efficace que mystificatrice, fonctionnant à grands coups de ce que Pascal Durand désigne sous l'appellation de « nouveaux mots du pouvoir »⁵ (ces sortes de boîtes noires lexicales dont l'individu accepte sans le questionner un sens commun jamais illustré). Parmi ceux-ci, M. Büttgen retenait notamment l'expression nodale de « performance scientifique », toujours « à améliorer », mais dont personne ne sait en réalité de quoi elle retourne exactement.



Prolongée par une intervention de Florence Caeymax sur le thème « L'efficacité dans les sciences : gérer et évaluer la production des savoirs ? » inscrite dans le cadre du séminaire *Efficacité : normes et savoirs*, la deuxième journée cédait la place à la discussion, sous la forme d'une table ronde présidée par le sociologue Frédéric Heselmans. L'affiche permettait à des membres du personnel scientifique de dialoguer avec les instances rectorales (MM. Bernard Rentier, Freddy Coignoul et Pierre Wolper) et avec des hauts représentants du F.N.R.S. et du F.W.O., Mme Véronique Halloin et M. Stijn Verleyen. En fait d'interroger la problématique du « *Pourquoi évaluer la recherche ?* » - un peu trop rapidement éludée peut-être, sous couvert de l'argument, certes recevable en pratique mais philosophiquement insuffisant, selon lequel il faut justifier au citoyen les dépenses de l'argent public -, cette rencontre a surtout permis de réfléchir au « *Comment ?* » de la question, en croisant les perspectives. La discussion révélait principalement l'existence d'au moins deux grandes visions de la problématique : l'une, économiste, plutôt focalisée sur une dimension gestionnaire de l'évaluation ; l'autre, davantage scientifique, axée sur ses intérêts et implications philosophiques et/ou sociologiques. Il s'agira, dans les semaines et mois à venir, de tenter de formaliser les points de convergence entre ces deux positions a priori opposées sans pour autant être totalement inconciliables.

Sans parvenir à éclipser toutes les inquiétudes ponctuelles ni à résoudre les problèmes généraux liés à la pratique de l'évaluation, ce colloque a au moins eu le mérite de proposer un espace de réflexion prospective sur la question, qui a permis de dégager, d'une part, certains enjeux essentiels de ces processus et, d'autre part, les failles dans lesquelles il s'agira de ne pas tomber, histoire de garantir la validité de ces enjeux.

Denis Saint-Amand
Janvier 2010



Denis Saint-Amand est aspirant F.N.R.S. à l'Université de Liège. Ses recherches portent sur la littérature française du XIXe siècle et sur la sociologie de la littérature.

4 Guillaume Sibertin-Blanc et Stéphane Legrand, Esquisse d'une contribution à la critique de l'économie des savoirs, Reims, Le clou dans le fer, 2009.

5 Pascal Durand (dir.), Les Nouveaux mots du pouvoir. Abécédaire critique, Bruxelles, Aden, 2007. (Voir l'article sur Reflexions)